



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État
La Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 16 février 2010

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

CHAMBRE DES DEPUTES
Entrée le:
17 FEV. 2010

Persone en charge du dossier:
Nicole Sontag-Hirsch
☎ 2 47 - 82952

Réf.: 2009 - 2010 / 0322 - 05

Objet: Réponse commune à la question parlementaire n° 0322 du 16 décembre 2009
de Madame le Député Anne Brasseur.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune de Madame la Ministre de la Culture et de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire sous objet, concernant l'état d'avancement du projet d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales à réaliser à Esch-Belval.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour la Ministre aux Relations
avec le Parlement

Pascal Thill
Chef de bureau



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des infrastructures

126345 / 022762

Luxembourg, le 11 février 2010

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le: 12 FEV, 2010	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Madame Octavie Modert
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune de Madame la Ministre de la Culture et de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°322 du 16 décembre 2009 de l'honorable députée Madame Anne Brasseur, concernant le nouveau bâtiment des Archives nationales à Belval, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude Wiseler
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Réponse commune de Madame la Ministre de la Culture, Octavie Modert et de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, à la question parlementaire n° 322 du 16 décembre 2009 de Madame Anne Brasseur

L'honorable Députée Anne Brasseur s'enquiert sur l'état d'avancement du projet d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales à réaliser à Esch-Belval.

Comme il est expliqué dans le programme gouvernemental de 2009, tout projet doit être évalué à la lumière de la situation des finances publiques. C'est un exercice du Gouvernement dans son ensemble qui aura lieu dans les mois à venir et qui tiendra compte de tous les paramètres nécessaires pour assurer, d'une part, un haut niveau d'investissement et pour éviter, d'autre part, une croissance excessive des dépenses publiques. Ce n'est que suite à cet exercice que les questions de Madame la députée, relatives au calendrier, pourront trouver des réponses définitives.